

## FUMEE

# Le Jura traque les mégots grâce à un cendrier de poche

**A l'approche de l'interdiction de fumer dans les lieux publics, le canton du Jura et BAT lancent une action citoyenne. Les mégots de cigarette ne doivent pas reposer dans la nature ou sur la voie publique. Le cendrier de poche «pocketbox» sera distribué aux abords de certaines gares vendredi matin.**

GÉRARD STEGMÜLLER

Un clic sur le couvercle pour l'ouvrir, un clic latéral pour le refermer. Le cendrier de poche «pocketbox» est d'une efficacité redoutable. British American Tobacco Switzerland (BAT) en a distribué gratuitement 200 000 exemplaires en 2009.

Et ça continue puisque dès le 1er mai, le Jura est contraint par la Berne fédérale de se mettre à la page en matière de fumer passive. Il ne sera plus possible d'en griller une dans les lieux publics. Fumeurs et restaurateurs tirent la tronche. Après l'introduction du 0,5 pour mille en 2005, la profession reçoit un nouveau coup de gourdin sur l'occiput. La casse est programmée.

Le petit cendrier rond en fer-blanc «pocketbox» représente la solution pratique et simple pour le fumeur de se débarrasser intelligemment de son mégot. Il est fabriqué en Suisse et appretté dans un atelier protégé

lausannois. Et il est gratuit. Le responsable de la communication chez BAT à Boncourt (500 employés) est catégorique. Surtout ne pas déceler une quelconque opération marketing derrière cette action citoyenne. «Notre seul but est de contribuer à responsabiliser les fumeurs. Nous nous sommes approchés du ministre Laurent Schaffter. Qui a décidé de jouer le jeu», confesse Jean-Marie Mure.

Le coût de la campagne – tenu secret – sera entièrement à la charge de BAT. La République apporte, elle, son soutien logistique. Vendredi matin (7h-11h), quelque 4500 «pocketbox» seront distribués devant les gardes de Delémont, Saignelégier et Porrentruy. «Nous n'approcherons que les personnes de plus de 18 ans. Au besoin, nous leur demanderons leur carte d'identité», témoigne Valérie Reymond, de BAT Lausanne.

Chef de l'Office de l'environnement du canton du Jura, Jacques Gerber a expliqué hier devant les médias combien un mégot de cigarette est nuisible à la fois pour la santé et l'environnement. «Trois mégots dans un parc suffisent pour qu'un enfant soit considéré comme intoxiqué», a-t-il indiqué. «Les mégots de cigarette contiennent des composants chimiques pollués, très mauvais

pour les eaux notamment. Il faut parfois compter jusqu'à cinq ans pour qu'ils disparaissent de la nature.»

Au cendrier, citoyens! /GST



MÉGOTS DE CIGARETTE Nuisibles pour l'environnement.

(KEYSTONE)